

Ministère de l'Agriculture

LETTRE DE POLITIQUE DE L'AGRICULTURE

Mai 2015

Table des matières

1. Introduction.....	5
2. Du diagnostic du sous-secteur	5
2.1. De l'alimentation et de la nutrition de la population.....	5
2.2. De la production, de la productivité et de la croissance agricole	5
2.3. De l'emploi et du revenu dans le secteur.....	6
2.4. Des principales ressources	6
2.5. Du profil de durabilité	6
2.6. Du rôle de l'Etat.....	7
2.7. De la structuration des producteurs	7
2.8. Du financement rural	7
3. Des enjeux et des défis.....	7
3.1. Des actions publiques efficaces.....	7
3.2. De la rupture du cercle vicieux de la pauvreté notamment des exploitations agricoles familiales...8	
3.3. De la création d'emplois décents notamment pour les jeunes	8
3.4. De l'organisation de producteurs fournissant des services à leurs membres	8
3.5. De l'agriculture durable.....	8
3.6. De la croissance économique stable	9
4. De la vision, des objectifs et des stratégies.....	9
4.1. De l'objectif global.....	9
4.2. Des objectifs spécifiques	9
4.3. Des orientations politiques	10
4.3.1 Pour le développement d'une agriculture plus proactive en affirmant clairement les choix politiques.....	10
4.3.2 Pour l'intégration des caractéristiques de la population et ses impacts sur le développement dans la politique et dans le programme d'investissement	10
4.3.3 Pour une assurance de l'Administration dans sa fonction de gestion interne et ses fonctions pérennes.....	11
4.3.4 Pour la lutte contre la pauvreté tout en contribuant à la croissance économique	11
5. Les Domaines d'actions stratégiques.....	12
5.1. Exploitation rationnelle et durable des espaces de production et l'exploitation des ressources ...12	
5.2. Augmentation continue de la productivité et de la promotion des systèmes de productions compétitifs.....	13

5.3. Contribution à la sécurisation alimentaire et nutritionnelle, et la réduction des risques pour les plus vulnérables.....	14
5.4. Meilleur accès aux marchés nationaux et du repositionnement de l'exportation Malagasy.....	14
5.5. Gouvernance transparente et renforcement de la capacitation des acteurs.....	15
6. Du cadre de mise en œuvre de la LPA.....	16

LISTE DES ACRONYMES

ACV	Approche chaîne de valeurs
AEP	Sous - secteurs agriculture, élevage et pêche
CSA	Centre de services agricoles
CTD	Collectivités territoriales décentralisées
EAF	Exploitation agricole familiale
EPM	Enquête Par Ménage
FDA	Fonds de développement agricole
FRDA	Fonds régional de développement agricole
GVEC	Groupement Villageois d'Entraide Communautaire
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
IDH	Indice de développement humain
IMF	Institution de micro-finance
LPA	Lettre de politique agricole
LPAEP	Lettre de politique sectorielle agriculture, élevage et pêche
OP	Organisation des producteurs
ONG	Organisation Non gouvernementale
PGE	Politique Générale de l'Etat
PPP	Partenariat public privé
PSAEP/CAADP	Programme Sectoriel de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche / Comprehensive Africa Agriculture Development Programme
RPGAA	Ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
RPI	Ressource Propre Interne
RRC	Réduction de risques de catastrophes
SNAT	Stratégie nationale de l'administration territoriale
SNISE	Stratégie nationale d'information et de suivi évaluation
SRAT	Stratégie régionale de l'administration territoriale
SNOST	Schéma national des orientations sectorielles et transversales
STD	Services techniques déconcentrés
TT	Tranoben'ny Tantsaha
ZIA	Zones d'investissements agricoles

1. Introduction

La vision Madagascar : « une nation moderne et prospère » a permis d'élaborer une Politique Générale de l'Etat (PGE) et a défini un Plan National de Développement (PND). Les sous-secteurs Agriculture, Elevage et Pêche (AEP) participent au défi de la PGE : redynamisation du monde rural, et qui est décliné en axe stratégique dans le PND : « Croissance inclusive et ancrage territorial du développement ». Pour honorer les engagements fixés par le PND, les secteurs AEP élaborent une Lettre de Politique de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (LPAEP).

La LPAEP donne les grandes orientations ainsi que les objectifs à atteindre d'ici 2025. Les orientations politiques de la Lettre de Politique Agricole (LPA) découle du Compact Programme Sectoriel de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche / Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (PSAEP/CAADP) et de la LPAEP.

La LPA est un engagement politique à (i) consolider et renforcer les résultats positifs des réformes portant sur la politique de libéralisation, de privatisation et de restructuration institutionnelle ; (ii) poursuivre les efforts de réformes initiées avant la sortie de la présente lettre de politique ainsi que de respecter et de mettre en œuvre les accords et les conventions internationaux ; (iii) orienter les investissements publics dans le sous-secteur agriculture et stimuler les investissements privés ; (iv) combattre le fléau qu'est la pauvreté rurale, source de presque tous les maux en milieu rural (dont entre autres ; la malnutrition) et tenir compte des discussions sur le futur plan de développement mondial après 2015.

La formulation de la LPA est une démarche participative des cinq parties prenantes du processus : (i) l'administration ; (ii) les organisations des producteurs ; (iii) les organisations non gouvernementales ; (iv) le secteur privé et (v) les partenaires techniques et financiers.

La LPA oriente l'agriculture vers la réduction de la pauvreté et une croissance économique durable.

La durée de la LPA est de 10 ans

2. Du diagnostic du sous-secteur

2.1. De l'alimentation et de la nutrition de la population

En 2011, la prévalence de la malnutrition chronique est de 53,2% et la malnutrition aiguë est de 5,5%. La prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans est de 32,0% en 2012. La malnutrition peut coûter 2 à 3 points en moins à la croissance économique à travers une diminution de la force de travail.

En 2012-2013, plus de la moitié de la population (55,8%) n'atteignaient pas le niveau minimum d'apport calorifique (2133 Kcal). Le riz apporte un peu moins de la moitié des apports calorifiques (45%). Vient ensuite le manioc avec 14%.

2.2. De la production, de la productivité et de la croissance agricole

La production agricole a affiché une performance négative avec un taux de -0,1% en 2013 contre 3,8% en 2012 pour plusieurs raisons, notamment l'invasion acridienne, le passage de plusieurs cyclones se traduisant par la dégradation des infrastructures hydro-agricoles et les manifestations du changement climatique. Depuis, les avènements socio-politiques de 2009, les appuis en intrants (semence, engrais) sont

insuffisants. Ce qui s'est traduit par une nette diminution de la productivité agricole, à l'instar de celle du paddy.

Le respect des normes et de la qualité exigée par le marché demande encore des efforts de la part des produits agricoles.

2.3. De l'emploi et du revenu dans le secteur

L'offre de travail n'était pas toujours en adéquation avec la demande en travail agricole et ses caractéristiques (saisonnalité, niveau de rémunération, type d'exploitation y recourant, existence ou non de structures "formelles" employant des salariés agricoles).

L'offre de travail en milieu rural est peu qualifiée de par la formation très disparate dispensée aux jeunes et n'ayant pas d'effet palpable sur la productivité. Par ailleurs, la population active est très jeune avec une moyenne de 32,1 ans en 2010 et plus de 37% ont moins de 25 ans, avec une disparité au niveau des régions. En 2010, plus de 86% de la population active n'ont pas dépassé le niveau d'éducation primaire.

L'offre sur le marché de travail en milieu rural n'arrive pas à absorber les 300.000 jeunes qui arrivent sur le marché de travail par an.

En 2010, le revenu annuel d'un ménage agricole est de 910.000 Ar.

2.4. Des principales ressources

La croissance économique dépend d'une utilisation efficace de ressources, en particulier le sol et l'eau. Les superficies totales cultivées stagnent, voire en baisse, et la taille moyenne des exploitations agricoles familiales est de moins de un hectare.

L'accès au foncier reste problématique à Madagascar. La sécurisation foncière de la parcelle de culture reste très limitée alors que le pays est relativement doté de potentiel enterres arables. Le risque de l'emprise sur le terroir par des projets d'investissements d'envergure agricoles, des projets miniers, des projets immobiliers (autour de centres urbains), des projets environnementaux est réel. L'insécurité foncière est le principal obstacle à l'investissement au capital sol.

L'Etat n'a pas les moyens nécessaires pour assurer l'entretien et la réhabilitation des infrastructures hydro agricoles et de conseiller les usagers de l'eau d'où la dégradation de ces infrastructures.

2.5. Du profil de durabilité

Le profil de la durabilité du sous-secteur agriculture dans le rapport national sur la mise en œuvre de l'agenda 21 est encourageant : les politiques agricoles ont intégré progressivement le concept de développement durable. En 2010, plus de deux tiers de la population vivent encore en dessous du seuil de la pauvreté, dont 82,2% en milieu rural et 54,2% en milieu urbain. Les ménages dirigés par les femmes souffrent davantage de la pauvreté du fait de l'inégalité dans l'accès à la gestion des terres, dans l'éducation et l'accès aux financements. En matière d'environnement, des efforts restent à mener pour améliorer la gestion des sols.

En 2011, Madagascar a un IDH de 0,480 et est classé 151^{ème} sur 187 pays selon le classement effectué par le PNUD, alors qu'en 2008, il était de 0,483 et classé 143^{ème} sur 177. En 2011, Madagascar est classé 173^{ème} sur 183 pays d'après le classement effectué par le FMI selon le PIB per capita.

2.6. Du rôle de l'Etat

L'Etat n'a pas eu les moyens et les ressources nécessaires pour assumer pleinement ses fonctions régaliennes.

Le relais de l'Etat dans la prestation de services agricoles, notamment l'encadrement technique demeure problématique et les interventions sur le marché pour des raisons de justice sociale n'ont pas donné des résultats durables. Or dans la pratique, L 'Etat a toujours fait une approche interventionniste au vu du contexte. Par ailleurs, les structures transitoires mises en place pour le transfert de certaines activités dévolues au secteur privé ne sont pas entièrement opérationnelles.

L'Etat est entrain de promouvoir la déconcentration budgétaire en allouant 70% du RPI au niveau régional et 30% du RPI au niveau central.

2.7. De la structuration des producteurs

La forme associative à but non lucratif est la plus répandue. L'action collective n'a pas toujours pour objectif de résoudre les problèmes relatifs à la commercialisation des produits. Elle a surtout comme objectif l'empowerment des individus. La réglementation sur les associations est ambiguë et on observe alors un détournement de la vocation première des associations, la prestation de services aux membres, vers la politisation des associations, la création d'association d'intérêt économique, en conflit avec les autres formes associatives à vocation économique comme les coopératives.

Par ailleurs la réalisation du diagnostic institutionnel participatif permet aux organisations des producteurs de mettre en place des plans de renforcement de capacité et de se positionner dans les dialogues politiques.

2.8. Du financement rural

L'accès au financement rural est limité malgré la mise en œuvre de la Stratégie Nationale du Financement Rural ou SNFR et la plupart des projets qui se sont intervenus dans les finances rurales, ont obtenu des résultats qui méritent d'être mise à l'échelle. Le taux de pénétration est encore à moins de 10% à cause de la faiblesse du niveau d'éducation financière, de l'incompréhension des offres des institutions financières et des difficultés des conditions de crédit.

3. Des enjeux et des défis

Madagascar dispose d'un potentiel insuffisamment exploité: une disponibilité de terrains agricoles et de ressources hydriques, une grande biodiversité, et une population rurale jeune et dynamique. L'accès aux facteurs de capitalisation est faible et les jeunes se heurtent le plus souvent à un déficit de formation pour être opérationnels et autonomes.

3.1. Des actions publiques efficaces

Le rôle de l'Etat dans le développement de l'agriculture est d'assurer une gouvernance démocratique en mettant en place un dispositif de consultation, de dialogue et de prise de décision sur les grandes orientations avec toutes les parties prenantes. Ces nouvelles orientations sont associées à une dynamique sociale à travers une dynamique associative impliquant les différents acteurs, depuis la préparation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions de développement et en affirmant le principe de subsidiarité.

3.2. De la rupture du cercle vicieux de la pauvreté notamment des exploitations agricoles familiales

L'essentiel des revenus des pauvres est consacré à la satisfaction des besoins quotidiens et souvent urgents tels que l'alimentation et la santé. Les investissements dans le capital physique et humain sont faibles pour ne pas dire nuls. La productivité de l'économie ne peut s'accroître et le revenu ne peut augmenter sans de nouveaux investissements intérieurs. Rompre ce cercle vicieux contribue à amorcer le développement économique et constitue un réel enjeu pour le sous-secteur agriculture. L'impact de ce cercle vicieux est plus aigu dans l'agriculture car la pauvreté est essentiellement rurale à Madagascar.

3.3. De la création d'emplois décents notamment pour les jeunes

L'enjeu est de créer des emplois décents, réduisant la pauvreté, mais également de pouvoir réinvestir les bénéfices dans les capitaux.

L'agriculture familiale assujettit les jeunes et les femmes qui sont dans une situation de dépendance. Par ailleurs, la faible productivité de l'agriculture risque d'entraîner un flux migratoire du rural vers l'urbain. Mais l'urbanisation rapide résulte également de la migration des jeunes adultes des zones rurales non attirés par le métier d'agriculteur.

Les emplois informels et irréguliers sont prépondérants dans le secteur agricole augmentant la précarité et l'instabilité de l'emploi.

Une agriculture attirant les jeunes est une forme d'émancipation permettant de limiter ces phénomènes.

3.4. De l'organisation de producteurs fournissant des services à leurs membres

Il s'agit de clarifier les rôles de tout un chacun à travers la définition des liaisons fonctionnelles entre les différentes OP et leur subsidiarité afin de permettre à la Tranoben'ny Tantsaha (TT) d'assumer son rôle consulaire.

Les nouvelles orientations des organisations des producteurs sont de (i) développer le partenariat (accès au financement rural, assurance, modernisation,...) pour augmenter la production ; (ii) organiser la profession Agricole, renforcer la capacité des différents acteurs et de(iii) appuyer à l'autonomisation financière.

La structuration des OP doit permettre de suivre l'exigence du marché tant en quantité qu'en qualité et ce selon les normes.

3.5. De l'agriculture durable

Un des enjeux forts est le développement d'une agriculture durable qui:

(i) n'exclue pas les plus vulnérables :la majorité des agriculteurs malagasy sont des EAF de type 3 c'est-à-dire ils ne disposent que d'une petite parcelle de rizière, sont structurellement endettés et recourent obligatoirement au salariat agricole pour survivre face à leur période de soudure s'étale de 06 à 09 mois. Selon l'EPM 2010, 59% de ces ménages ont subi au moins un choc dans les 12 derniers mois. Ils sont en majorité en milieu rural (avec un taux de 52,5% des ménages) et dans le secteur agricole (avec un taux de 56,1% des ménages) ;

(ii) favorise l'équité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes par l'allègement des charges qui incombent aux femmes (corvées domestiques, certains travaux agricoles, etc.), accès au foncier ;

- (iii) minimise les risques liés au développement de certaines plantations industrielles au détriment de la sécurité alimentaire ;
- (iv) tient compte des expériences positives en matière d'agriculture de conservations par leur mise à l'échelle, limitant la dégradation des ressources naturelles comme l'érosion du sol, et renforçant la résilience aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles ; et
- (v) réduit l'utilisation abusive de produits chimiques et gère rationnellement les ressources naturelles en particulier la terre, et les ressources hydriques.

3.6. De la croissance économique stable

L'enjeu est de repositionner une partie de l'exportation vers de nouveaux marchés afin d'atteindre le taux de 6% de croissance par an pour le secteur agricole dans un cadre favorable et incitatif dans le cadre de la promotion des ZIA. Cette orientation permet la distribution équitable des fruits de la croissance (exploitation agricole familiale, secteur privé, collectivités territoriales décentralisées, autorités, ...)

4. De la vision, des objectifs et des stratégies

« Madagascar en 2025, s'appuie sur une production agricole compétitive et durable, intégrant des exploitations familiales et des unités de transformations modernisées pour assurer la sécurité alimentaire et conquérir les marchés d'exportation ». Telle est la vision du pays pour le secteur agriculture, élevage et pêche.

Cette vision se décline pour le sous-secteur agriculture d'ici 10 ans par : (i) une agriculture pour l'alimentation et la nutrition : qui nourrit d'abord sa population et qui doit pouvoir répondre à ses besoins alimentaires tant en quantité qu'en qualité afin d'être saine et active ; (ii) une agriculture qui améliore le capital productif, qui attire les investissements nationaux et internationaux, privés et publics dans le capital productif. Il s'agit du capital physique, technique et financier mais également du capital humain et incluse non seulement la terre mais aussi le travail rémunéré par un salaire ; (iii) une agriculture qui crée de l'emploi décent, et donc, de la valeur ajoutée. Le métier d'agriculteur est alors attractif pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail entraînant la création d'une nouvelle génération d'exploitants agricoles plus professionnels ; (iv) une agriculture qui investit dans la ressource principale qu'est la terre; Elle entretient et améliore la fertilité et la santé du sol, c'est le capital « terre » en économie. Elle symbolise l'attachement des Malagasy à la terre, une terre qui se veut non seulement nourricière mais également une terre fertile comme héritage pour les futures générations et (v) une agriculture responsable qui ne présente pas de risque ni pour l'exploitant agricole, ni pour la communauté locale ni pour les consommateurs. Elle inclue les couches vulnérables tout en respectant l'environnement.

4.1. De l'objectif global

L'objectif global est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les conditions de vie et les revenus des producteurs tout en assurant la croissance de l'économie rurale et tenant compte de la préservation du patrimoine naturel du pays.

4.2. Des objectifs spécifiques

Lié à l'objectif global, cinq objectifs spécifiques sont identifiés :

- **Etendre et durabiliser les espaces/zones de production et d’exploitation des ressources:** *de nouvelles terres cultivables d’une superficie de 1.500.000 ha sont sous schéma d’aménagement alignées au SNAT, dont 400.000ha en partenariat avec le privé ;*
- **Améliorer durablement la productivité, et promouvoir des systèmes de production compétitifs:** *accroître de plus de 50% de productivité pour les filières Agriculture de base, et 80% pour le riz ;*
- **Contribuer à la sécurisation alimentaire et nutritionnelle, et réduire les risques pour les vulnérables:** *atteindre 100% des besoins alimentaires de base, et un accroissement de 40% des revenus ;*
- **Développer l’accès aux marchés nationaux, et promouvoir le repositionnement de l’exportation Malagasy:** *multiplier par trois le nombre de marché structuré et viabilisé, et augmenter de 100% des valeurs d’exportation (Agriculture, référence2008) ;*
- **Améliorer la gouvernance des institutions et renforcer la capacitation des acteurs:** *pour l’administration, la masse salariale sera répartie à 30% au niveau central et 70 % au niveau régional et mettre en place une plateforme pour la gestion sous PPP des nouvelles zones d’investissements Agricoles.*

4.3. Des orientations politiques

Les orientations politiques sont définies par la déclinaison de la vision et les objectifs.

4.3.1 Pour le développement d’une agriculture plus proactive en affirmant clairement les choix politiques

Une agriculture proactive ne subit pas les impacts des changements climatiques mais les anticipe et limite les impacts négatifs sur la population à travers une « agriculture intelligente face au climat ».

Le Gouvernement confirme à travers cette lettre de politique sa volonté d’assurer le leadership national dans la mise en œuvre de l’approche sectorielle. Ce leadership national se traduira par : (i) une augmentation des ressources affectées au secteur en maintenant l’engagement d’allouer 10% du budget annuel national au secteur Agricole et d’avoir le taux de croissance annuel de 6% pour atteindre 100% de sécurité alimentaire ;(ii) un accroissement de +30% de la productivité au niveau des producteurs et une mise en place de 1.5million ha de ZIA sous schéma d’aménagement, articulé avec les pôles SNAT/SRAT dont l’objectif est de sceller 400.000 ha sous PPP d’exportation ou d’agriculture contractuelle avec le secteur privé. En plus de l’efficacité de l’action publique, cette pro activité se traduit également par l’amélioration de l’efficacité des ressources disponibles dans le choix des investissements et dans l’aide public au développement. Cette efficacité et cette efficience touchent également l’utilisation des ressources publiques internationales.

Cette pro activité se traduit également par un partenariat public-privé gagnant – gagnant qui consiste à confier la prestation de services d’intérêt général au secteur privé compris les Organisations des Producteurs et les ONG.

4.3.2 Pour l’intégration des caractéristiques de la population et ses impacts sur le développement dans la politique et dans le programme d’investissement

L’intégration des caractéristiques de la population permet de rendre plus efficace la LPA. . La présente politique est appelée à être déclinée au niveau régional afin de tenir compte des disparités régionales et

sectorielles des caractéristiques de la population par rapport par: (i) aux liens entre la population, la croissance économique soutenue et le développement durable. Le secteur de l'agriculture reste un moteur de l'économie du pays ; (ii) à la croissance démographique et à la structure de la population. La population Malagasy est très jeune et essentiellement rurale, estimée à 20 millions en 2010; (iii) à la famille, au bien-être des individus ; (iv) à l'égalité des sexes, l'équité des sexes et l'autonomisation des femmes. La LPA oriente l'agriculture vers une croissance inclusive et un développement humain impliquant les femmes : accès à la terre et à la propriété foncière ainsi qu'aux autres outils de production (crédit, services aux agriculteurs, etc.); (v) aux liens entre la population, le développement agricole et l'éducation. Le développement humain fait partie des domaines d'activités stratégiques retenus dans la présente lettre de politique ;et (vi) aux liens entre la technologie, la recherche et le développement.

4.3.3 Pour une assurance de l'Administration dans sa fonction de gestion interne et ses fonctions pérennes.

Les fonctions de gestion interne: il s'agit de mettre en cohérence la structure programmatique et la structure administrative et d'avoir un budget de programmes qui définit effectivement les activités des différentes directions en charge de la mise en œuvre de la présente politique

Les fonctions pérennes : il s'agit de poursuivre et achever les réformes institutionnelles. L'administration est appelée à concevoir la politique, la normalisation, la réglementation et l'application de la loi. Elle met en place également un climat d'affaires favorables (cohérence politique, réglementation claire, incitation, facilitation et sécurisation, contrôle).

Les fonctions transitoires :il s'agit de proposer en concertation avec tous les acteurs, un calendrier de dégage ment progressif des actions qui ne lui sont pas dévolues.

4.3.4 Pour la lutte contre la pauvreté tout en contribuant à la croissance économique

A court et moyen termes, la priorité de la LPA est la **Réduction de la Pauvreté** qui se manifeste par l'allocation des 70% des investissements publics du sous- secteur agricole dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'emploi, le revenu et la gestion des risques et catastrophes tandis qu'à *long terme* la tendance va évoluer vers une **croissance économique durable** en y allouant 60% des investissements publics.

Le premier objectif est de rompre le cercle vicieux de la pauvreté en (i) soutenant politiquement la politique nationale sur le planning familial. Le taux de croissance démographiques des pauvres est de 3,1% contre 1,82% chez les non pauvres ; (ii) promouvant en priorité les investissements privés en faveur des pauvres dans le secteur de l'agriculture; (iii) allouant 70% des investissements publics en faveur des pauvres dans le court terme ; et (iv) facilitant l'accès à la terre grâce au partenariat avec le Ministère en charge du service foncier (ZIA et redistribution).

L'autre objectif est de faire de l'agriculture un moteur de la croissance économique pour que la croissance du secteur soit supérieure à celle de la démographie. Cette croissance à travers : (i) l'appui et le soutien des EAF de type 1 qui sont tournées vers le marché car ils vendent plus de 50% de leur production de riz avec leur rizière de plus d'un hectare et ils ne sont pas confrontés au problème de soudure. Ils sont porteuses d'un modèle de production alternatif à l'intensification traditionnelle et ils ont recours régulièrement à la main d'œuvre extérieure en contribuant à une augmentation de la valeur ajoutée allouée aux salaires; (ii) l'augmentation de la production de produits vivriers de base, en multipliant la capacité de réponse des agriculteurs à un marché favorable; (iii) le maintien de l'exonération de la TVA sur les matériels agricoles ainsi que les pièces détachées qui améliorent la répartition de la valeur ajoutée au profit des autres acteurs impliqués dans le processus de production ; (iv) l'augmentation de la surface économique par exploitation en promouvant la culture de contre-saison (qui état de 1,4 ha par ménage en

moyenne en 2010); et (v) le développement des Micro-Entreprises Rurales ou MER qui jouent un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté à travers l'intégration au marché et à travers la création d'emploi.

L'appui aux filières va évoluer vers une approche chaîne de valeurs (ACV) qui se focalise sur la compétitivité de la filière, la gouvernance entre les acteurs. L'ACV met l'accent sur la capacité de satisfaire le marché final tant national qu'extérieur. La valeur ajoutée générée durant tout le processus de chaîne de valeur crée des emplois mais améliore également la productivité à travers l'utilisation d'une technologie adéquate.

5. Les Domaines d'actions stratégiques

Les Domaines d'Actions Stratégiques identifiés dans cette lettre de politique orientent les acteurs économiques, y compris le Gouvernement, vers les domaines qui méritent d'être approfondies en matière de lutte contre la pauvreté, de contribution à la croissance économique mais également en termes de valeur ajoutée, et de ses effets sur la compétitivité de la chaîne de valeurs, de rentabilité.

5.1. Exploitation rationnelle et durable des espaces de production et l'exploitation des ressources

Dans un premier temps, La priorité est d'utiliser le foncier comme un atout à l'extensification par le biais de la facilitation de l'accès aux terrains pour les cultures en distribuant des terrains aux producteurs et ce en concertation avec les services en charge du foncier afin de poursuivre la sécurisation foncière des terrains Agricoles.

Dans un second temps, la réalisation des aménagements intégrés soumis à des plans de gestion concertés va promouvoir les zones d'investissements agricoles délimitant 1,5 millions d'Ha alignés aux pôles du Schéma National des Orientations Sectorielles et Transversales (SNOST) et dont 400.000 Ha seront gérés sous PPP par le biais de l'agriculture contractuelle avec le secteur privé afin d'accroître de 30% la productivité au niveau des producteurs. L'objectif est de développer des filières porteuses et émergentes dans ces zones.

La normalisation des infrastructures hydro-agricoles et d'accès aux marchés doit être respectée pour les nouvelles constructions, la réhabilitation et l'entretien des existantes.

Le développement des infrastructures hydro agricoles met les points sur les facteurs suivants : la remise en état, la gestion, l'entretien, la préservation et la police des réseaux hydro agricoles, ainsi que la réalisation des travaux et ouvrages d'infrastructure contribuant à l'aménagement et à la mise en valeur des terres desservies par ceux-ci, ainsi que les bassins versants, sans distinction de mode ni de source de financement.

Il s'avère indispensable de renforcer les capacités des acteurs à conserver et gérer les ressources naturelles tout en contrôlant les espaces, La préservation des écosystèmes agricoles est capitalisée par la gestion et l'exploitation durable des bassins versants et la mise à l'échelle de l'agro écologie / agriculture de conservation.

L'approche en matière de protection de cultures liées aux catastrophes et aléas s'oriente vers la surveillance et le contrôle. C'est un système de protection des cultures avec prédominance de la lutte anti-acridienne, des actions de prévention de veilles sanitaire et phytosanitaire, de la certification sanitaire et phytosanitaire, de l'amélioration de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, de la mise en place d'un dispositif de réponse rapide en cas de catastrophe, du renforcement de capacité de diagnostic des

laboratoires, de la mise en place des normes et des qualités et de la mise en place d'un système de traçabilité.

Madagascar a subi plusieurs événements de changements climatiques ou CC ces dernières décennies. Ces perturbations deviennent de plus en plus fréquentes et intenses et entraînent la dégradation des ressources naturelles, l'appauvrissement de la diversité biologique y compris les ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA), la perte de fertilité et l'érosion des sols, la propagation des maladies, l'insécurité alimentaire et la migration. Ces impacts négatifs mettent la population Malagasy, en particulier les ruraux et leurs activités de développement, en situation de vulnérabilité répétitive et croissante. Le changement climatique est une des causes qui accroît les Risques de Catastrophes et la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC). L'approche RRC est une démarche réduisant la vulnérabilité de la communauté en la préparant aux menaces, en réduisant les impacts et en travaillant sur la prévention. Pour ce faire la réduction de ces effets se fait par le développement de la résilience de la population ainsi que la mise en œuvre des actions de la stratégie nationale CC.

5.2. Augmentation continue de la productivité et de la promotion des systèmes de productions compétitifs

Il s'agit d'accroître les moyens à la disposition des exploitations agricoles, en particulier les ressources génétiques, les intrants agricoles tels que la semence, l'engrais, les produits phytosanitaires et les matériels et équipements Agricoles par le biais d'une distribution de package dans le court terme et via le secteur privé à moyen et long termes.

Madagascar a déjà réussi la mise en rail des Centres de Services Agricoles (CSA) et il est nécessaire d'optimiser cette couverture nationale.

Le développement des services d'appui et conseil concernent la mise en place de service agricole de proximité (techniques culturales et gestion d'exploitation), le renforcement des organismes de relais et d'encadrement technique Agricole, la vulgarisation, et le développement de la protection sociale des producteurs.

Pour le financement agricole, il faut valoriser les systèmes de financement pérenne (FDA/FRDA, FEL, AMPA), l'amélioration de l'accès aux services financiers (crédit, épargne, subvention, fonds de garanti, entraide, ...) l'instauration d'un mécanisme de parafiscalité agricole, et aussi le financement pour l'entretien et la pérennisation des infrastructures hydro-agricole (FRERHA).

La conception des recherches appliquées axés aux besoins du marché comme un intrant stratégique de la croissance agricole développera les recherches appliquées adaptées aux besoins des acteurs, la diffusion et l'application des résultats de ainsi que la construction, la réhabilitation et le renforcement des centres de recherche. La production rizicole contribue à hauteur de 50% à la valeur ajoutée agricole. Par ailleurs, la présente politique tout en instaurant un environnement favorable à la production rizicole maximise les opportunités pour l'ensemble du secteur agricole à travers une politique axée sur les chaînes de valeurs mondiales.

La mise en place d'une structure adéquate qui pourrait répondre efficacement aux problématiques liées au développement rizicole. En effet, la nature stratégique et politique de la culture du riz à Madagascar nécessite des mesures qui vont (i) accroître la superficie et la productivité rizicole pour répondre aux besoins du marché ; (ii) mettre en place et opérationnaliser une structure adéquate ; (iii) renforcer le mécanisme de gestion de stock (GCV, stock de sécurité, ...) et (iv) mettre en place et opérationnaliser un centre de test et de certification des matériels rizicoles.

5.3. Contribution à la sécurisation alimentaire et nutritionnelle, et la réduction des risques pour les plus vulnérables

La sécurité alimentaire et l'amélioration nutritionnelle est un volet multidisciplinaire pour lequel la LPA peut apporter une contribution significative sans être exclusive dans sa démarche par des actions (i) centrées sur le ménage rural et péri urbain ; (ii) sur les filières au niveau méso et micro ; (iii) les insécurités transitoires ; (iv) sur la disponibilité dans le court / moyen termes. La présente de politique oriente les actions de sécurité alimentaire et nutritionnelle selon un « approche système » et se base en grande partie sur l'EAF.

La résilience de la population est augmentée avec l'amélioration de la production alimentaire, l'amélioration du système de distribution d'intrants, le renforcement de la capacité, la mise à disposition du financement de démarrages (diversification, subvention...) et l'amélioration de l'accessibilité aux denrées alimentaires. Le caractère familial des exploitations agricoles est un élément central de leur résilience.

Le soutien au renforcement nutritionnel est développé à travers une éducation nutritionnelle basée sur la promotion de la consommation des produits agricoles à haute valeur nutritive, la mise en place d'un mécanisme pour l'amélioration nutritionnelle et le développement de la production d'aliments bio fortifiés.

La diversification de revenus et les emplois complémentaires se traduisent par la pratique d'une agriculture intégrée la promotion des activités génératrices et de diversification de revenus, la promotion de la valorisation des sous - produits agricoles, l'incitation à l'épargne par les associations (GVEC, valin-tàna) et la mise à disposition des packages la promotion d'un système agricole intégré améliorant la capacité du ménage à échanger biens et travail contre des aliments favorise la résilience des vulnérables.

5.4. Meilleur accès aux marchés nationaux et du repositionnement de l'exportation Malagasy

L'appel aux investisseurs est facilité par la mise en place d'un environnement favorable et incitatif aux investissements, suivie d'une mise en place des mesures incitatives et la mise en place d'un environnement favorable pour l'émergence d'une Agriculture moderne et l'installation des jeunes entrepreneurs ruraux.

Le nouveau concept d'accès au marché tant national que régional est favorisé par l'instauration des ZIA. La promotion sera facilitée par l'analyse des marchés régional et national, les demandes interne/externe, l'amélioration de l'accès au marché et de la commercialisation, et l'élaboration d'une stratégie de marketing et de communication.

La mise en place et le développement des systèmes d'information sur les produits et marchés est un outil pour (i) l'organisation des circuits de commercialisation ; (ii) l'amélioration de la qualité et des normes ; (iii) la traçabilité des intrants et des produits de l'agriculture. ; (iv) l'élaboration d'une stratégie de marketing et de communication ainsi que (v) la promotion des nouvelles technologies de transformation et des conditionnements adaptés.

L'effort va se concentrer sur l'exploitation agricole familiale développant les filières prioritaires, tout en promouvant les systèmes de production durables ainsi que le développement et la gestion des infrastructures Agricoles. Ce développement se fait par l'approche chaîne de valeurs qui réduisent les

risques pour les institutions financières à travers les alliances entre les acteurs de la chaîne. La présente politique encourage également la valorisation des expériences locales et des expériences mondiales en matière d'innovations. Cette approche valorise et se focalise toujours sur le marché final tout en tenant compte aux caractéristiques de l'exploitation agricole familiale.

La pérennisation des zones d'investissement Agricoles est garantie par la mise en relation durable du marché et les producteurs via le développement de système de contractualisation entre le privé et les exploitants agricoles familiaux, la mise en place d'un organe d'arbitrage et la promotion de la coopérativisation Agricole.

5.5. Gouvernance transparente et renforcement de la capacitation des acteurs

L'amélioration de la gouvernance est un facteur déterminant pour la gestion durable et pérenne des espaces de production. Ce processus d'amélioration de la gestion du secteur repose sur les points suivants : La poursuite de la structuration des acteurs par le biais du renforcement de la structuration des acteurs, à travers le renforcement de leur capacité, de la rénovation des systèmes de formations professionnelles Agricoles et de recyclage, et de la promotion des organisations et des interprofessions par filière. Tous les acteurs du secteur AEP s'accordent que la faiblesse des producteurs repose essentiellement sur la nécessité de la mise en place des espaces de dialogue et de concertation à différents niveaux, le renforcement des services fournis par les organisations des producteurs afin de professionnaliser les producteurs et leurs organisations.

Le développement d'un cadre institutionnel et réglementaire est une des lacunes du sous - secteur agriculture car il se matérialise par la carence ou le non- respect des lois et/ou textes d'application.

De nouvelles mesures devront être menées dans ce cadre, à travers la poursuite des réformes institutionnelles (organisationnelle, humaine, matérielle et financière), le renforcement des textes législatifs et réglementaires et, la mise en place d'un système approprié de fiscalité, pour l'exportation.

Le développement des outils de prise de décision et d'orientation est axé sur le développement du système d'information qui est prépondérant afin d'avoir les informations indispensables. Ainsi, toute décision doit se baser sur des informations précises. Ainsi, le développement d'un système d'informations et communication harmonisé et fiable pour tous les acteurs est obligatoire. A cela s'ajoutent la mise en place et à jour une base de données nationale Agricole, et le renforcement des observatoires dans le domaine Agricole.

La mise en place d'une plateforme constituée par le secteur privé les collectivités territoriales décentralisées (CTD), les services techniques déconcentrés (STD) et les organisations des Producteurs dans le système de gestion des zones d'investissements agricoles favorise l'autorisation d'accès aux ressources, la transparence et l'équité dans la gestion des ressources naturelles et publiques.

Elle se matérialise par une réorganisation de la gestion dans les domaines de décentralisation, de prise des décisions, de budgétisation et de gestion humaine et matérielle.

La gestion des ressources humaines suit une réforme du développement du capital humain par le biais d'un système de redéploiement des effectifs 85% au niveau régional et 15% au niveau national.

Le développement du système d'information est prépondérant afin d'avoir les informations indispensables pour la prise de décision. Ce système a comme outil le recensement national Agricole et sa fréquence

de réalisation, l'uniformisation et pérennisation du système statistique Agricole et de sa traçabilité, ainsi que la gestion des biens et du patrimoine.

6. Du cadre de mise en œuvre de la LPA

La LPA est mise en œuvre par tous les acteurs suivant leurs engagements respectifs définis dans le Compact /Programme Sectoriel de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche / Comprehensive Africa Agriculture Development Programme.

L'outil de la mise en œuvre de la Lettre de Politique Agricole est le Programme Sectoriel de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (PSAEP) ainsi que le Plan National d'Investissement de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (PNIAEP), complété par les principes de la déconcentration et la décentralisation effective et le partenariat.